

# « TRANSFORMER POUR PROGRESSER »



« ....les habitudes, ....les pratiques, ....les individus »



# Préambule

La formation devient un enjeu essentiel pour mener à bien l'ensemble du plan de développement fédéral, régional et départemental. La formation, c'est l'affaire de tous. Une fédération d'utilité publique ne peut rester en marge de l'évolution des pratiques.

Pour tenter de répondre à l'ensemble de ces problématiques, la réforme du système fédéral de formation de l'encadrement, s'appuie sur quelques principes de bases qui nous semblent incontournables :

- Les qualifications fédérales répondent aux besoins des clubs, dans le cadre d'une politique au service de ses licenciés et des missions qui lui sont confiées.
- Les qualifications fédérales sont en relation avec l'organisation des pratiques, riche de l'ensemble des disciplines de la Fédération Française de Natation.

Ainsi, **la pluridisciplinarité est le socle de la culture fédérale.**

- **Tout licencié doit être encadré par du personnel ayant reçu une formation.**

- Chaque personne ayant en charge des licenciés doit être **en mesure d'assurer leur sécurité.**

- L'accès à une formation fédérale requiert pour le stagiaire **d'être titulaire du diplôme du niveau sous-jacent.** Toutefois, le dispositif permet au candidat d'accéder à la formation fédérale à n'importe quel niveau à condition d'avoir validé les compétences des niveaux sous-jacents. Cette obligation de validation des compétences des niveaux sous-jacents est vérifiée lors du positionnement.

- Dans son orientation pédagogique, la Fédération Française de Natation se positionne sur le principe de l'acquisition de compétences par la **pédagogie de l'action.**

- La formation de **l'encadrement est une des composantes essentielles de la labellisation des clubs.**

- les certifications fédérales s'appuient sur le principe de la **certification professionnelle**

- Les activités s'exercent dans le cadre associatif, au sein des associations sportives affiliées à la Fédération Française de Natation.

- L'activité d'un breveté fédéral est exercée à **titre bénévole ou professionnel (pour les personnes titulaires du BEESAN ou du BEES2°).**

L'engagement dans l'encadrement est un moyen de se placer au service des autres, d'acquérir une reconnaissance, voire de se constituer un livret de compétences. En réinvestissant les acquis de leur pratique, les jeunes sportifs continuent à vivre leur passion et à transmettre la richesse d'une culture vécue. Cette démarche peut, pour certains, susciter des vocations professionnelles, capitales pour notre mouvement fédéral.

**Il est essentiel de favoriser, d'encourager et d'accompagner l'engagement de nos jeunes licenciés dans la filière fédérale d'encadrement.**

**Autres Remarques importantes :**

- La possession du diplôme **Prévention Secours Civiques 1 est obligatoire** pour obtenir un diplôme fédéral et **n'est pas dispensé par l'ERFAN**

Pour l'été 2016, la FFN aura son diplôme professionnelle, le Moniteur Sportif de Natation...



# Le mot du Président

## BIENVENUE à l'ERFAN CHAMPAGNE ARDENNE

- Cinq saisons de fonctionnement ont permis à l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de Natation (ERFAN) de CHAMPAGNE ARDENNE d'acquérir une légitime dimension. Son offre de formation multiple et son indéniable qualité administrative constituent ses qualités désormais reconnues.
- L'organisation de cette saison 2016/2017 évolue et offre une base solide dans la préparation de la future ERFAN « GRAND EST »

Quelques nouveautés y apparaissent:

- Formation des Dirigeants, Formation « Nagez Forme Bien Etre » (NFBE), et « Moniteur Sportif de Natation » (MSN).
- Nous poursuivons notre soutien à destination des éducateurs des clubs, mais nous créons une offre en direction des dirigeants dont les tâches et responsabilités n'ont fait que croître depuis plusieurs années.
- Mais la nouveauté la plus remarquable est la formation de « Moniteur Sportif de Natation »!
- L'initiative de la Fédération Française de Natation (FFN) a été couronnée de succès par la publication officielle de la création de ce diplôme. Ce dernier permet aux titulaires d'exercer contre rémunération dans nos structures FFN. Il s'agit d'une véritable opportunité offerte aux clubs pour pérenniser leur encadrement. Nul doute que nos clubs y trouveront une source fiable d'embauche, dans une orientation plus professionnelle de leur structure.

**Bonnes formations à toutes et à tous.**

# Calendrier 2016-2017

## Echelon départemental (Ardennes/Marne et Aube/Haute-Marne)

Assistant club : d'octobre 2016 à mai 2017

BF1 : de novembre 2016 à mai 2017

Formation des officiels A et B : 1 session par département

Formation Evaluator et Assistant ENF 1 : 1 session par département

Formation des dirigeants : 1 à 2 sessions dans l'année par département

1<sup>ère</sup> action envisagée : la valorisation du volet social des actions du club

***Nouvelle action***

## Echelon régional

*Procédure BPJEPS AAN, BEESAN vers le BF2* : 16 septembre 2016

BF2 : d'octobre 2016 à mai 2017

BF « Nagez-Forme-Bien-être » en janvier 2017 ***Nouvelle action***

BF « Nagez-Forme-Santé » entre février et juin 2017

BF3 *Natation Course* : d'octobre 2016 à juin 2017

*Formation Evaluator et Assistant ENF 2 et 3* : 1 ou 2 sessions sur demande

*Formation continue des entraîneurs NC et NS* : 9 et 10 septembre 2016 et du 19 au 23 octobre

*Formation continue des éducateurs* : du 24 au 28 octobre 2016

*BNSSA en stage bloqué* : Vacances de février à Langres et 1<sup>ère</sup> semaine de Pâques 2017

*CAEPMNS* : Du 6 au 8 février 2017 dans les Ardennes

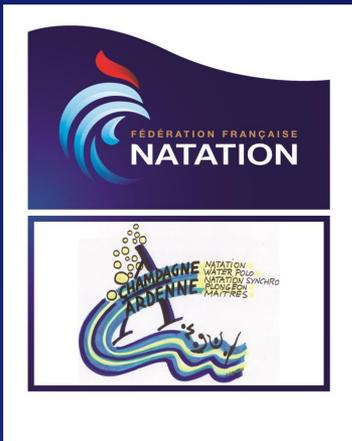
Moniteur Sportif de Natation : *entre octobre 2016 et juin 2017* ***Nouvelle action***

*BPJEPS AAN* en partenariat avec le CREPS de Reims à partir de septembre 2016



# La formation, à quel âge ?

		13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
<b>BREVETS FEDERAUX</b>	Assistant Club		X	X	X	X	x
	BF1			X	X	X	X
	BF2				X	X	X
	BF3					X	X
	BF4						X
	BF5						X
<b>Secourisme</b>	PSC1	X	X	X	X	X	X
	PSE1				X	X	X
	PSE2				X	X	X
<b>Sauvetage</b>	BNSSA					X	X
<b>Arbitrage</b>	Officiel B				X	X	X
	Officiel A						X
<b>Formation D'état</b>	BPJEPS AAN						X
	DEJEPS AAN						X
	DESJEPS AAN						X



## Rappel :

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux formations fédérales dispensées par l'ERFAN Champagne-Ardenne et valoriser ainsi l'engagement des bénévoles sur le territoire, le Comité Directeur reconduit son aide à hauteur de 50% des frais pédagogiques.

Celle-ci sera déduite du montant global sur simple demande et en fonction du statut du candidat.

Une aide spécifique de la FFN est attribuée également dans le cadre de la formation des éducateurs « Nagez, Forme, Santé » et n'est pas cumulable avec la bourse régionale.

Les formations d'état : BNSSA, MSN, BPJEPS, DEJEPS ne font pas l'objet de cette disposition.



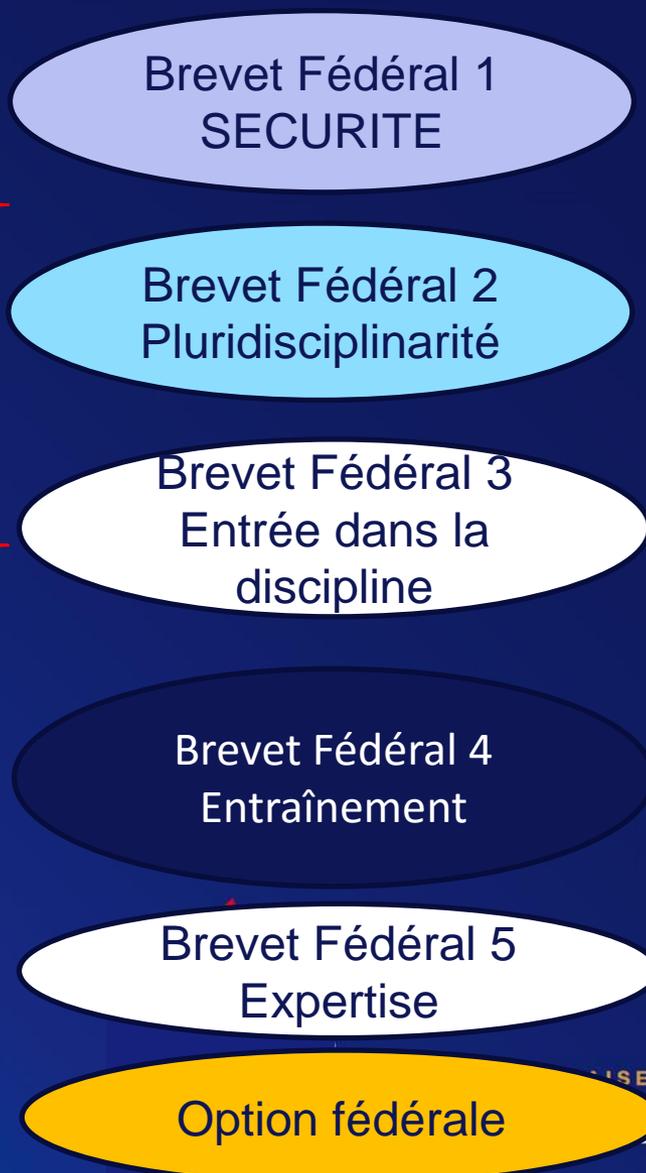
# I) LES BREVETS FEDERAUX



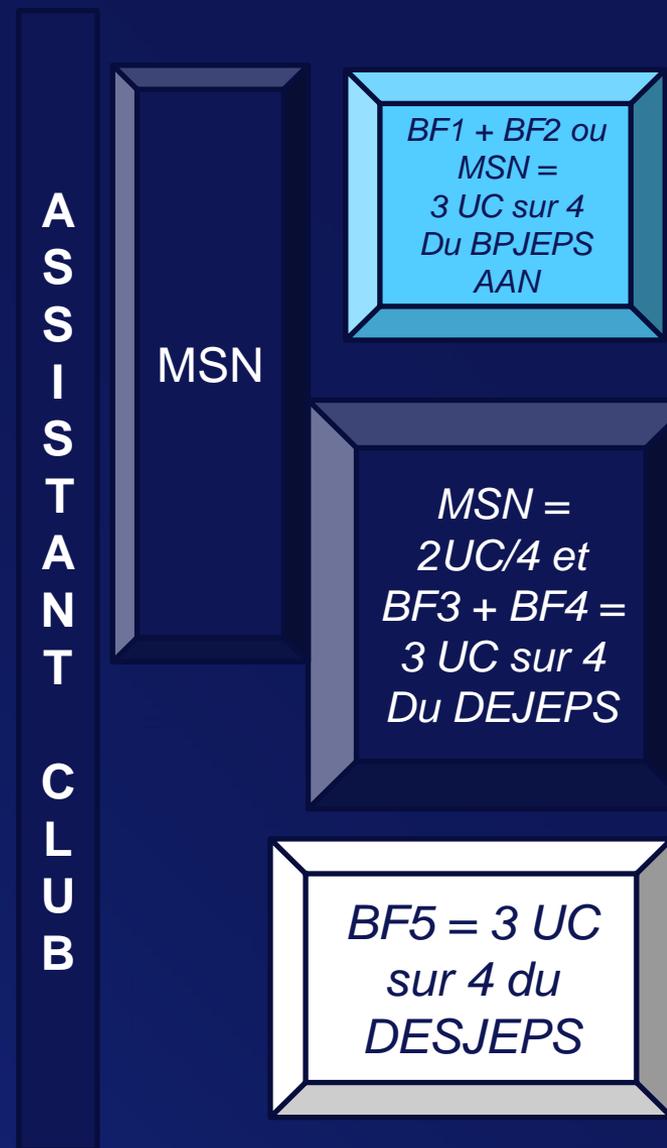
## ACTIVITES SPORTIVES



## BREVETS FEDERAUX



## DIPLÔMES D'ETAT



# ASSISTANT CLUB : Un diplôme transversal

## Qu'est-ce que je fais ?

- J'assiste un responsable de groupe dans ses missions et sur tout type de public à tous les niveaux de pratique et sur l'ensemble des disciplines
- J'accompagne un groupe lors des compétitions ou des déplacements
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité des pratiquants de mon groupe

## Combien de temps dure la formation ?

- 25h de pratique avec les formateurs soit 4 journées
- 30h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 4h d'accompagnement à un déplacement

Le candidat doit posséder le PSC1 à l'issue de la formation, il n'est pas dispensé par l'ERFAN.

## Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 14 ans et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée

## Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

- Je satisfais au test de sécurité
- Je valide mon sauv'nage si je n'en suis pas titulaire
- Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN

# ASSISTANT CLUB : Un diplôme transversal

Cette formation s'adresse aux adultes ainsi qu'aux jeunes impliqués dans les clubs (parents accompagnants les groupes en compétition et/ou à l'entraînement) souhaitant appréhender au mieux l'environnement fédéral, les thèmes abordés sont :

L'environnement du club, l'Ecole de Natation Française, la formation fédérale, la pédagogie, ainsi que la sécurité.

La formation se déroule sur deux fois 1 journée + 1 matinée

## Ardennes / Marne :

*Charleville-Mézières, Châlons en Champagne et Reims en fonction de la localisation des candidats*

*Retour des inscriptions avant le 15/10/2016*

Dates : 29 octobre 2016, 10 décembre 2016, 14 janvier 2017 et 4 mars 2017

## Aube et Haute-Marne :

*Troyes, Saint-Dizier*

*Retour des inscriptions avant le 15/10/2016*

Dates : 29 octobre 2016, 10 décembre 2016, 14 janvier 2017 et 4 mars 2017

Nombre de candidats : entre 8 et 15

Coût: 250€ / 125€ en fonction du statut et sur demande\*

\*Une Aide égale à 50% du prix annoncé est possible pour les bénévoles de la région Champagne-Ardenne qui ne sont pas pris en charge par l'OPCA, elle peut être obtenue auprès du Comité Régional (demande écrite de bourse de formation à joindre au dossier)

# BREVET FEDERAL 1 : Vers le sauv'nage

## Qu'est-ce que je fais ?

- Je conduis des activités vers l'acquisition du sauv'nage
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité des pratiquants de mon groupe

## Combien de temps dure la formation ?

- 80h de pratique avec les formateurs soit 5 week-end
- 35h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 4h d'accompagnement à un déplacement

Le candidat doit posséder le PSC1 à l'issue de la formation, il n'est pas dispensé par l'ERFAN.

## Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 15 ans et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée

## Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

- Je satisfais au test de sécurité
- Je valide mon sauv'nage si je n'en suis pas titulaire
- Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN
- Je prépare et conduis une séance suivie d'un entretien
- Je passe l'entretien sur l'accompagnement lors d'un déplacement
- Je suis titulaire du PSC1 à l'issue de la formation

## BREVET FEDERAL 1 : Vers le sauv'nage

Cette formation se déroule sur 5 modules de 2 jours + 1 journée répartis entre octobre 2015 et mai 2016. Une réunion d'information sera programmée dans chaque département.

Cette action est mutualisée sur deux départements. Les Ardennes et la Marne pour le Nord de la région et l'Aube et la Haute-Marne pour le sud. Les sites d'accueil des stagiaires seront communiqués lors du 1<sup>er</sup> module.

### **Organisation prévisionnelle :**

Module 1 pour tout le monde à Châlons en Champagne : 29 octobre 2016

#### **\*Ardennes/Marne**

Module 2 : 12 et 13 novembre 2016 à Châlons en Champagne au siège du CR07

Module 3 : 10 et 11 décembre 2016

Module 4 : 14 et 15 janvier 2017

Module 5 : 25 et 26 février 2017

Module 6 : 1 et 2 avril 2017

#### **\*Aube / Haute-Marne**

Module 2 : 26 et 27 novembre 2016 à Troyes au complexe Henry TERRE

Module 3 : 7 et 8 janvier 2017

Module 4 : 4 et 5 février 2017

Module 5 : 11 et 12 mars 2017

Module 6 : 1 et 2 avril 2017

Nombre de candidats : entre 8 et 15 candidats maximum

**Coût: 700€ / 350€ en fonction du statut et sur demande auprès du CR07**

- **IMPORTANT** : Les dates sont susceptibles d'être modifiées, les coûts liés à l'hébergement et aux repas ne sont pas pris en charge
- Retour des dossiers d'inscription pour le 15 octobre 2016

## **BREVET FEDERAL 2, Option Natation Course : Vers le pass'sports de l'eau et le pass'compétition**

### Qu'est-ce que je fais ?

- Je conduis des activités vers l'acquisition du pass'sports de l'eau et pass'compétition
- Je conçois un projet d'animation pluridisciplinaire
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité des pratiquants de mon groupe

### Combien de temps dure la formation ?

- 134h de pratique avec les formateurs soit 16 jours de formation
- 60h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 8h d'accompagnement à un déplacement
- 26h de travail personnel individuel

### Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 16 ans au 31/12 de l'année de formation et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du Brevet fédéral 1, du sauv'nage et du pass'sports de l'eau ou satisfaire au test d'entrée
- Etre titulaire du PSC1

### Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

- Je satisfais au test de sécurité
- Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN
- Je prépare et conduis une séance suivie d'un entretien
- Je passe l'entretien sur l'accompagnement lors d'un déplacement

# BREVET FEDERAL 2, Option Natation Course : Vers le pass'sports de l'eau et le pass'compétition

Cette formation se déroulera sur 18 jours répartis entre octobre 2016 et mai 2017

**Lieu :** En fonction de la localisation des candidats

***Dossier d'inscription à remettre au plus tard le 25/09/2016***

**Présentation de la formation, Tests d'entrée et positionnement :** 8 et 9 octobre 2016 à Châlons en Champagne

**Séquence 1:** du dimanche 30 octobre au mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016 au CREPS de Reims

A partir de la séquence 2, la formation se déroulera dans les structures d'alternance avec pour support les écoles de natation du club.

**Séquence 2 :** 12 et 13 novembre 2016

**Séquence 3 :** 10 et 11 décembre 2016

**Séquence 4 :** 14 et 15 janvier 2017

**Séquence 5 :** 13 au 15 février 2017

**Séquence 6 :** 11 et 12 mars 2017

**Séquence 7 :** 12 au 14 avril 2017

**Séquence 8 :** 29 et 30 avril 2017

Horaires : 9h-12h30 13h30-17h30 en fonction des sites de formation

Le dimanche, fin à 17h au plus tard

**IMPORTANT** : Les dates sont susceptibles d'être modifiées, les coûts liés à l'hébergement et aux repas ne sont pas pris en charge

Certification à partir du 1<sup>er</sup> mai.

Nombre de candidats : entre 8 et 15 candidats maximum

Coût: 1250€ / 650€ en fonction du statut et sur demande auprès du CR07 dont 50€ de frais de dossier

**L'obtention du BF2 confère à son titulaire une dispense de 7 UC/10 du BPJEPS AAN**

# BREVET FEDERAL « Nagez-Forme-Bien-être »

## Pour qui?

- Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2
- Je suis titulaire du Brevet Fédéral 2

## Quand?

Du 23 au 25 janvier 2017 soit 20h de formation

## Où?

Siège de l'ERFAN, 2 rue Grenet Tellier, 51000 Châlons en Champagne.

## Objectifs de l'action :

- Consolider et/ ou apporter les connaissances et compétences nécessaires à la prise en charge d'un groupe de pratiquants exerçant l'activité Nagez Forme Bien Etre (prévention primaire : natation et activités d'aqua forme)
- Permettre aux éducateurs qui encadrent déjà ce type d'activités de conforter leurs pratiques et de progresser dans l'animation pédagogique et technique

## Contenus de la formation :

Apport de connaissances, intervention d'experts, partage de concepts sur la connaissance des différents publics, le vieillissement, la lutte contre la sédentarité, les différentes activités aquatiques, l'organisation pédagogique, ...

## Dossier d'inscription :

Sur demande auprès du Comité Régional

[erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

**A remettre au plus tard le 31 décembre 2016**

## Coût :

400€ / 200 € En fonction du statut et sur demande

Une aide est possible pour les bénévoles qui ne sont pas pris en charge par l'OPCA, elle peut être obtenue auprès du Comité Régional (demande écrite de bourse de formation à joindre au dossier)

# BREVET FEDERAL « Nagez-Forme-Santé »

## Pour qui?

- Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2
- Je suis titulaire du Brevet Fédéral 2, BPJEPSAAN, BEESAN

## Objectifs :

### *Encadrer*

- Tout public pour le maintien de son capital santé.
- Un public atteint d'affection chronique, cancéreuse, ou d'ostéopathie pour améliorer sa qualité de vie et/ou limiter l'évolution de la maladie.

*Concevoir* un projet pédagogique adapté au sein du Club.

*Organiser* des activités en vue :

- d'une pratique physique régulière adaptée sécurisante et progressive
- d'une optimisation de sa condition physique.

*Intégrer* l'activité dans le projet de développement du club.

*Identifier* Les risques potentiels liés à la spécificité du public.

## Quand?

Semaine 1 : du 27 février au 3 mars 2017

Semaine 2 : du 24 au 28 avril 2017

## Où?

CREPS de Reims

## Dossier d'inscription :

Sur demande auprès du Comité Régional

[erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

**A remettre au plus tard le 12 février 2017**

## Coût :

1200€ / 400 € En fonction du statut et sur demande auprès de la FFN

Une aide personnalisée de 800€ est possible pour les bénévoles qui ne sont pas pris en charge par l'OPCA, elle peut être obtenue auprès de la Fédération Française de Natation (demande écrite de bourse de formation à joindre au dossier).

# BREVET FEDERAL 3, Natation Course :

## Au cœur du programme d'acquisition et de développement

### Qu'est-ce que je fais ?

- Je conçois et coordonne le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club
- Je conçois le programme d'acquisition et de développement de la discipline
- Je conduis des activités dans le cadre des programmes d'acquisition et de développement de la discipline amenant les jeunes jusqu'aux premières pratiques compétitives
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité de la pratique et des pratiquants de mon groupe

### Combien de temps dure la formation ?

- 130h de pratique avec les formateurs soit 16 jours de formation
- 50h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 12h d'accompagnement à un déplacement
- 31h de travail individuel et personnel

### Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 17 ans au 31/12 de l'année de formation et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du Brevet fédéral 2 ou du BPJEPS AAN + ENF 1, 2 et 3.
- Satisfaire au test de sécurité
- Etre titulaire du PSC1

# BREVET FEDERAL 3, Natation Course :

## Au cœur du programme d'acquisition et de développement

Cette formation se déroulera sur 16 jours répartis entre octobre 2016 et mai 2017

Lieu : Centre sportif de l'Aube et structures d'alternance des stagiaires

***Dossier d'inscription à remettre au plus tard le 25/09/2016***

**Tests d'entrée, positionnement et formation ENF3:** 8 et 9 octobre 2016

**Séquence 1:** du 19 au 22 octobre 2016 au Centre sportif de l'Aube

A partir de la séquence 2, la formation se déroulera dans les structures d'alternance avec pour support les écoles de natation du club.

**Séquence 2 :** du 12 et 13 novembre 2016

**Séquence 3 :** du 7 et 8 janvier 2017

**Séquence 4 :** du 4 et 5 février 2017

**Séquence 5 :** du 15 au 17 février 2017

**Séquence 6 :** du 10 au 12 avril 2017

**Séquence 7 :** 29 avril et 30 avril 2017

Horaires : 9h-12h30 13h30-18h

Le dimanche, fin à 17h au plus tard.

**IMPORTANT** : Les dates sont susceptibles d'être modifiées, les coûts liés à l'hébergement et aux repas ne sont pas pris en charge

Nombre de candidats : entre 8 et 15 candidats maximum

Coût pédagogique : 1200€ / 600€ en fonction du statut et sur demande auprès du CR07 + 50€ de frais de dossier

**L'obtention du BF3 donne le Moniteur Sportif de Natation et dispense de 2 UC/4 du DEJEPS et de 3 UC/4 du BPJEPS AAN**

**L'obtention du BF3 et du BF4 confère à son titulaire une dispense de 3 UC/4 du DEJEPS.**

# Procédure pour les BPJEPSAAN/BEESAN pour obtenir le BF 2

## Pour qui?

- Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2
- Je suis titulaire du BPJEPS AAN ou du BEESAN

## Quand?

16 septembre 2016 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

## Où?

Siège de l'ERFAN, 2 rue Grenet Tellier, 51000 Châlons en Champagne.

## Contenus de la formation :

- ✓ La fonction de tuteur
- ✓ La réglementation liée à l'accompagnement en déplacement d'un groupe de mineurs
- ✓ Protection des mineurs et comportements à risque

## Dossier d'inscription :

Sur demande auprès du Comité Régional

[erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

**A remettre au plus tard le 5 septembre 2016**

## Coût :

150€ / 75€ En fonction du statut et sur demande + 20€ par diplôme demandé (BF1 + BF2 =40€)

Une aide est possible pour les bénévoles qui ne sont pas pris en charge par l'OPCA, elle peut être obtenue auprès du Comité Régional (demande écrite de bourse de formation à joindre au dossier)

**Pour pouvoir être tuteur dans le cadre de la formation fédérale, il faut être en possession d'un BF**

# Formation continue des BF (obligatoire tous les deux ans)

## Pour qui?

- Brevet fédéral 1 obtenu en 2014 et avant
- Brevet fédéral 2 obtenu en 2014 et avant

## Quand?

Samedi 28 janvier 2017

## Où?

Siège de l'ERFAN, 2 rue Grenet Tellier, 51000 Châlons en Champagne.

## Contenus de la formation :

- ✓ Secourisme
- ✓ Retour d'expérience

## Dossier d'inscription :

Sur demande auprès du Comité Régional

[erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

**A remettre au plus tard le 31/12/2016**

**Coût : 100€ / 50€ pour les bénévoles**

## Pour qui?

- Brevet fédéral 3, 4 et 5 obtenu en 2014 et avant

## Quand?

Lors de la formation continue des entraîneurs des 9 et 10 septembre 2016

## Où?

CREPS de Reims

**Vous pouvez télécharger la fiche de cette action sur le site du Comité Régional :**

**Pour pouvoir être tuteur dans le cadre de la formation fédérale, il faut être en possession d'un BF à jour de formation continue**

# Formation continue des BF (obligatoire tous les deux ans)

## Pour qui?

- Brevet fédéral « Nagez-Forme-Santé »

## Quand?

Samedi 17 septembre 2016 entre 9h et 12h30

## Où?

Siège de l'ERFAN, 2 rue Grenet Tellier, 51000 Châlons en Champagne.

## Contenus de la formation :

- ✓ Retour d'expérience

## Dossier d'inscription :

Sur demande auprès du Comité Régional

[erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

**A remettre au plus tard le 5/09/2016**

**Coût :** 60€ / 30€ pour les bénévoles

# II) FORMATION DES EVALUATEURS ET ARBITRES



# FORMATION DES OFFICIELS

Cette formation est départementalisée, elle se déroule en soirée et/ou le week-end.  
Prendre contact avec les formateurs départementaux

Officiels B : entre 9h de formation théorique + stage pratique

Officiels A : 9h de formation théorique + stage pratique

**Coût** : 40€, pris en charge par le Comité Régional

## FORMATION DES ASSISTANTS ET DES EVALUATEURS ENF 1, 2 et 3

ENF1 : Samedi 26 novembre entre 13h30 et 16h30 dans l'Aube et la Haute-Marne

ENF1 : Samedi 12 novembre entre 13h30 et 16h30 dans les Ardennes et la Marne

ENF2 : Samedi 8 octobre entre 13h30 et 16h30 à Châlons en Champagne

ENF3 Natation synchronisée : Samedi 24 septembre 2016 entre 9h et 12h à Charleville-Mézières ou Reims

ENF3 Natation course : Samedi 8 octobre entre 13h30 et 16h30 à Châlons en Champagne

ENF3 Natation course + Eau libre : Samedi 19 ou 26 novembre (à confirmer) entre 9h et 12h à Charleville-Mézières

**Il faut avoir participé à deux sessions en tant qu'Évaluateur ou Assistant pour suivre la formation liée au niveau suivant.**

**ENF1 – Évaluateur de deux sessions de Sauv'nage – ENF2 – Évaluateur sur 2 Pass'sports de l'eau – ENF3**

**La formation d'évaluateur ENF se déroule sur 3 heures**

Dossier d'inscription disponible sur le site régional ou auprès du secrétariat : [erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

**Coût** : 20 € par niveau

# III) FORMATIONS DIVERSES



## FORMATION INFORMATIQUE

L'outil informatique est au cœur de la gestion administrative du club.

Ainsi peut-on trouver la gestion des licences, des formations, des compétitions, des sessions ENF à travers « ExtraNat ».

Pour permettre à l'ensemble des acteurs de notre natation régionale de maîtriser au mieux cet outil, l'ERFAN peut vous proposer des formations.

Celles-ci peuvent être mises en place au sein de chaque Comité Départemental et sur demande de celui-ci.

## FORMATION DES BENEVOLES ET DES DIRIGEANTS

L'ERFAN Champagne-Ardenne est au service des clubs régionaux.

Ainsi, sur demande, nous pouvons mettre en place des actions ponctuelles liées aux problématiques rencontrées et pouvant être remédiées par le biais de la formation.

(Projet club, la responsabilité civile et pénale, la CCNS, les aides diverses etc... )

1<sup>ère</sup> action envisagée : la valorisation du volet social des actions du club

# IV) FORMATION CONTINUE



# FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS N.C

**Objectifs** : Acquisition de nouvelles compétences, mise à jour des connaissances dans le domaine théorique de l'apprentissage, mise en place de nouvelles stratégies de transformation technique du nageur. La préparation athlétique du sportif.

**Publics** : Formation ouverte en priorité aux entraîneurs régionaux Natation Course, des Ecoles de Natation jusqu'au plus haut niveau régional.

**Effectifs** : De 10 à 30 personnes maximum.

**Dates** : Vendredi 9 et samedi 10 septembre 2016, retour des inscriptions au plus tard le 25 août 2016

**Volume horaire** : 14h

**Lieu** : CREPS de Reims

**Coût pédagogique** : Salariés avec prise en charge 280 €

Licenciés avec bourse régionale 100 €

**Repas et hébergement** : 65 € (vendredi et samedi midi, vendredi soir) - **Repas seul** (à préciser) : 20 € (vendredi et samedi midi)

**Intervenants** :

**Yves THOMASSIN** – retour d'expérience

**Stéphane LIMOUZIN**, CREPS de Reims – La préparation mentale

**Marc HANSSLER**, CTS Champagne Ardenne + membres de la DTN : Le projet 2016-2020

# FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS N.S

Objectifs : Acquisition de nouvelles compétences, mise à jour des connaissances au niveau des chorégraphies. La préparation athlétique des nageuses dans et en dehors de l'eau.

Publics : Formation ouverte en priorité aux entraîneurs régionaux Natation Synchronisée.

Effectifs : De 10 à 20 personnes maximum.

Dates : Samedi 22 et dimanche 23 octobre 2016, retour des inscriptions au plus tard le 10 octobre 2016

Volume horaire : 14h

Lieu : Lycée Agricole de Saint-Laurent et piscine de la ronde Couture de Charleville-Mézières

Coût pédagogique : 150 €

Licenciés bénévoles avec bourse régionale : 75 €

Intervenantes :

**Delphine DELBEE** - NEC

**Frédérique CONRAUX** - ASNCM

+ d'infos au secrétariat de l'ERFAN : 03.26.70.58.59

# FORMATION CONTINUE DES TUTEURS (Construction du nageur et Pédagogie par l'action)

Préambule : Dans la continuité des actions proposées aux professionnels et bénévoles de nos activités, l'ERFAN Champagne-Ardenne organise une formation continuée pour les éducateurs sportifs en charge des activités aquatiques.

Objectifs : Acquisition de nouvelles compétences, mise à jour des connaissances dans le domaine théorique de l'apprentissage, mise en place de nouvelles stratégies de transformation technique du nageur. Le public cible sont les écoles de natation des clubs locaux, construction du corps flottant et projectile.

Publics : Formation ouverte en priorité aux professionnels du secteur, stagiaires BF et BPJEPS, tuteurs dans le cadre des formations professionnelles et fédérales, responsables des Ecoles de Natation.

Effectifs : De 10 à 20 personnes maximum. L'ERFAN Champagne-Ardenne se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Dates : Du lundi 24 au vendredi 28 octobre 2016

Volume horaire : 35H

Lieu : CREPS de Reims

Coût pédagogique : Salariés avec prise en charge 700€, stagiaires sans prise en charge Licenciés FFN en Champagne-Ardenne 500€ (possibilité de bourse régionale 250€), stagiaires sans prise en charge hors région 500€ Repas du midi du lundi au vendredi : 50€

(pour les repas du soir et l'hébergement, nous contacter avant fin septembre 2016, non compris dans le coût de la formation)

Intervenants : Stéphane TICHON et autres intervenants extérieurs

# V) FORMATION PROFESSIONNELLE



# MONITEUR SPORTIF de NATATION

Diplôme créé à l'initiative de la FFN, il permet d'agir sur l'ensemble des groupes du club jusqu'au niveau régional toutes catégories et permet à son titulaire d'exercer contre rémunération.

Les titulaires du BF3 pourront obtenir ce diplôme par équivalence.

Attention : celui-ci ne donne pas le titre de MNS, il est spécifique à notre champ d'activités.

## **Volume de la formation :**

250h en centre de formation – 200h au sein du club

## **Début de la formation :**

Janvier 2017

## **Conditions d'entrée :**

Être licencié à la FFN + avoir 17 ans + PSE1 + réaliser un temps de série régionale ou BF1

**+ d'informations en septembre 2016**

**La mise en place de cette action est soumise à la sortie du décret d'application**

## 2 sessions sont proposées :

- Stage bloqué (réservé en priorité aux nageurs de bon niveau)

☐ 7 jours de formation pendant les vacances de février 2017 à Langres

Semaine 1 : PSE 1 + 2h00 de pratique en piscine du lundi au vendredi

Semaine 2 : 1h30 de pratique en piscine + 2 jours de réglementation

Coût : 500€ (avec PSE1 + réglementation + pratique en piscine)

☐ 7 jours de formation, 2 jours de réglementation, 5 jours de PSE1 + 1h30 de pratique en piscine / jour.

Dates : du samedi 8 au vendredi 14 avril 2017

Coût: 500 € (avec PSE1 + réglementation + pratique en piscine)

Lieu : Châlons en Champagne

# CAEP MNS (obligatoire tous les 5 ans)

Organisé en partenariat avec la DDCSPP des Ardennes et la Direction Régionale JSCS du Grand Est

Dates prévisionnelles : 6,7 et 8 février 2017

3 jours de formation

- Secourisme
- La natation scolaire
- La réforme des diplômes d'état
- La démarche pédagogique par l'action
- Pratique en piscine

COÛT : 250€ (repas inclus)

Dossier d'inscription sur demande au Comité Régional :

[erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

# BPJEPS AAN (Brevet Professionnel)

Formation établie en partenariat avec le CREPS

Elle se déroule sur 1 année, 685 h de face à face pédagogique, 600h de pratique.

Cette formation vise le développement des compétences nécessaires au métier de MNS.

- Dossier d'inscription à télécharger sur le site du CREPS à retourner pour le 26/05/2016
- Tests de sélection les 11 et 12 juin 2016
- Début de formation le 5 septembre 2016
- Fin de formation en juin 2017
- Coût : 5635 €

3 séquences organisées :

Séquence 1: Le projet pédagogique

Séquence 2: Apprendre et enseigner la pluridisciplinarité

Séquence 3: Optimiser le fonctionnement de la structure

**L'obtention des BF1 et BF2 permet d'obtenir une dispense de 7 UC/10 du BPJEPS AAN  
Soit un allègement de 550h en centre de formation et 500h en structure d'alternance**



*Directeur*  
**Stéphane TICHON**  
06.30.39.51.68

*Secrétaire administrative*  
**Reine LESAGE**  
03.26.70.58.59

**L'ERFAN Champagne-Ardenne**  
**Une équipe à votre service !**

**ERFAN**  
**Champagne-Ardenne**

[erfan.cr07@orange.fr](mailto:erfan.cr07@orange.fr)

<http://champagneardenne.ffnatation.fr>

<http://www.facebook.com/ErfanChampagneArdenne>

2, rue Grenet Tellier  
51000 Châlons en Champagne



*Responsable pédagogique*  
**Marc HANSSLER**  
**CTS Champagne-Ardenne**  
[ctrnatation07@icloud.com](mailto:ctrnatation07@icloud.com)

*Référent « Elu »*  
**Michel BAILLON**  
06.07.94.57.07

**Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30**  
**Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30**

**Un lexique est disponible en fin de présentation**

**BEESAN** : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif aux Activités de la Natation

**BF** : Brevet Fédéral

**MSN** : Moniteur Sportif de Natation

**BNSSA** : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

**BPJEPS AAN** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Activités Aquatiques et de la Natation

**CAEPMNS** : Certificat d' Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur

**CIAA** : Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques

**CREPS** : Centre de Ressource d'Expertise et de Performance Sportive

**DDCSPP** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

**DE** : Diplôme d'Etat

**DES** : Diplôme d'Etat Supérieur

**DRJSCS** : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

**ENF** : Ecole de Natation Française

**ERFAN** : Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation

**FFN** : Fédération Française de Natation

**NC** : Natation Course

**NFS** : Nagez Forme Santé

**NS** : Natation Synchronisée

**OMS** : Office Municipal des Sports

**OPCA** : Organisme Paritaire Collecteur Agréé (par l'Etat)

**PSC1** : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

**PSE1** : Premiers Secours en Equipe de niveau 1

**PSE2** : Premiers Secours en Equipe de niveau 2

**UC** : Unité Capitalisable

**CCNS** : Convention Collective Nationale du Sport